Arcom
The Regulatory Authority for
Audiovisual and Digital Communication

PANORAMA

Bilan financier des chaînes de télévision hertziennes locales en France en 2022

Décembre 2023

© Arcom

Sommaire

Préambule **4**

1.Tissu et actionnariat des chaînes de télévision locales autorisées en France **9**

1.1 Les chaines locales de la TNT en métropole **10**

Les chaînes éditées par des structures publiques 10

Les chaînes éditées par des structures associatives et coopératives 10

Les chaînes éditées par des groupes de la presse quotidienne régionale (PQR) 11

Les chaînes éditées par un groupe audiovisuel 11

Les autres chaînes disposant d'un actionnariat privé 11

1.2 Les chaines locales de la TNT en Outre-mer **12**

1.3. Perspectives du secteur : la poursuite des mouvements de consolidation **13**

La montée en puissance des groupes de la PQR 13

La multiplication des déclinaisons locales de BFM 14

Les spécificités de l'Outre-mer 14

2.Chiffre d'affaires et résultat des chaînes locales autorisées **18**

2.1 Revenus des chaînes locales **18**

Montant et répartition des revenus cumulés 19

Détail du montant et de l'évolution des revenus par chaîne 20

Modèles de financement 21

2.2 Coût de l'information **22**

2.3 Résultat des chaînes locales autorisées **23**

3.Les trois segments de chaînes locales de la TNT **24**

3.1 Les chaînes bénéficiant d'un actionnariat majoritairement public **24**

3.2 Les chaînes majoritairement détenues par des acteurs de la presse quotidienne et régionale (PQR) **25**

3.3 Les autres chaînes disposant d'un actionnariat majoritairement privé **26**

Préambule

Depuis la loi du 15 novembre 2013 relative à l'indépendance de l'audiovisuel public, l'Autorité doit rendre compte, dans son rapport d'activité, « *du développement et des moyens de financement des services de télévision à vocation locale* ». Le présent document vise à répondre à cette obligation lui incombant.

Au 31 décembre 2022, 55 chaînes locales privées étaient autorisées pour une diffusion par voie hertzienne terrestre (56 en 2021), dont 42 en métropole et 13 en Outre-mer (14 en 2021)[1].

<u>La première partie</u> de ce bilan établit un panorama des 55 services autorisés et de leur actionnariat au 31 décembre 2022, en retraçant les principales évolutions dans la structuration du secteur ces dernières années.

<u>La seconde partie</u>, relative à l'analyse financière des services a été élaborée à partir des comptes sociaux relatifs à l'année 2022 de 43 chaînes locales hertziennes, dont 37 en métropole et 6 en Outre-mer, en prenant en compte les éléments suivants :

Sur les 55 chaînes autorisées en 2022, cinq ont été exclues du périmètre de cette analyse financière, en raison de leur situation particulière pour cet exercice.

En métropole :
- BDM TV (Ile-de-France) qui ne diffusait plus sur la TNT francilienne depuis plusieurs années, a vu son autorisation arriver à échéance en mars 2023.
- Museum TV Paris IDF : lancée en décembre 2021 à l'issue d'une reprise en location gérance du service viàGrandParis par le groupe SECOM, la chaîne a été autorisée en tant que « Le Figaro TV IDF » en 2023.

En Outre-mer :
- NC9 (Nouvelle-Calédonie), qui n'a pas encore démarré ses émissions.
- Eclair TV et Alizés TV (Guadeloupe), dont les sociétés éditrices ont été placées en redressement judiciaire en octobre 2022, puis en liquidation judiciaire en mai 2023.

Sur les 50 services restants, il est à relever que, pour cette édition, sept services n'ont pas transmis leurs états financiers, ce qui réduit le périmètre initial de 50 chaînes à 43 chaînes pour l'analyse des résultats financiers 2022. Il est à souligner que le taux de retour sur les questionnaires transmis par l'Arcom aux éditeurs est en progression sur les trois derniers exercices[2].

Enfin, parmi les éditeurs qui ont transmis un bilan, les groupes suivants, qui contrôlent plusieurs chaînes locales hertziennes, ont fourni des données financières agrégées pour leurs services sur tout ou partie des postes de recettes et de dépenses étudiés :
- la société Grand Lille TV (contrôlée depuis décembre 2022 par une filiale du groupe Altice) pour BFM Grand Lille et BFM Grand Littoral ;
- la société Azur TV, rachetée par le groupe Altice en 2021, avec les trois services qu'elle éditait dans la région Provence Alpes Côte-d'Azur : BFM Côte d'Azur, BFM Toulon-Var et BFM Marseille ;

[1] L'autorisation KTV (Guyane) est arrivée à échéance en juillet 2022, après plusieurs années d'absence de diffusion de la chaîne sur la TNT.
[2] On relève 44 questionnaires retournés pour le bilan 2022 contre 31 pour le bilan 2020.

- la Société de Télévision Multilocale (groupe Rossel - La Voix du Nord) pour Weo Picardie et Weo Nord Pas de Calais.
- le groupe La Dépêche qui contrôle les quatre chaînes ViàOccitanie.

Le bilan financier des télévisions locales en métropole et en Outre-mer contribue à éclairer un secteur parfois confronté à des situations économiquement difficiles. Afin de mener à bien l'analyse de la situation économique, il est nécessaire pour l'Autorité de s'appuyer sur des données exhaustives. Aussi, la contribution de tous les acteurs, à travers la transmission de leurs données financières, est essentielle pour mener à bien cette mission, au service du secteur dans son ensemble.

Synthèse

1. Un actionnariat majoritairement privé et un mouvement de consolidation en 2021 et 2022 porté par la presse quotidienne régionale et Altice

Au 31 décembre 2022, 55 chaînes locales privées étaient autorisées pour une diffusion par voie hertzienne terrestre (56 en 2021), dont 42 en métropole et 13 en Outre-mer (14 en 2021).

Les chaînes locales sont majoritairement détenues par des actionnaires privés, que ce soit en métropole (88 % des services) ou en Outre-mer (84 % des services). Toutefois, la structure et la dynamique de cet actionnariat diffèrent fortement d'une chaîne à l'autre.

Ainsi, en métropole, le mouvement de consolidation initié par des groupes audiovisuels et de presse quotidienne et régionale s'est poursuivi avec respectivement 12 et 10 chaînes contrôlées par ce type d'acteur fin 2022. L'année 2021 a été notamment marquée par la reprise des quatre chaînes viaOccitanie par le Groupe La Dépêche du Midi après la liquidation judiciaire de ViàGroupe, et l'acquisition de six nouvelles chaînes locales par Altice (BFM DICI, BFM Nice – Côte d'Azur, BFM Toulon, BFM Marseille, BFM Alsace et BFM Normandie). Ce mouvement s'est poursuivi en 2022 avec la prise de contrôle par Altice de deux nouveaux services : BFM Grand Lille et BFM Grand Littoral (précédemment détenus par le groupe audiovisuel Rossel).

Cette tendance est moins affirmée Outre-mer, où la part des chaînes éditées par des associations ou dont l'actionnariat est majoritairement public est plus élevée.

Toutefois, la fragilité financière dont souffrent les chaînes privées ultramarines depuis de nombreuses années, encore accentuée par la crise sanitaire, alimente le regroupement d'acteurs. Ce mouvement est illustré par le rachat en 2021 du service Antenne Réunion par le groupe Cirano.

2. Des revenus en hausse, mais des équilibres économiques encore fragiles

En 2022, le produit d'exploitation cumulé des 43 chaînes locales hertziennes analysées dans cette édition atteint 78,5 M€, dont 33,1 M€ de recettes publicitaires. Le marché des chaînes de télévision locales en métropole et en Outre-mer ne représente que 0,9 % des recettes publicitaires de la télévision en 2022 (3,485 milliards d'euros – source : Irep).

Les 37 chaînes locales métropolitaines étudiées concentrent 67 % des revenus (contre 59 % en 2021 pour 38 chaînes analysées et 56 % en 2020) et les 6 chaînes ultra-marines 33 % (contre 41 % en 2021 pour 10 chaînes analysées et 44 % en 2020).

A périmètre comparable de 39 chaînes entre 2021 et 2022, le produit d'exploitation est de 77,8 M€ en 2022 et de 71,6 M€ en 2021, soit une hausse de 9 % sur un an.

L'année 2022 a été marquée par un ralentissement général de la hausse des recettes publicitaires, qui s'inscrivaient en 2021 à un niveau supérieur à celui des années d'avant-crise sanitaire. Sur un périmètre constant de 28 chaînes sur 3 ans (2020, 2021 et 2022), la hausse n'est plus que de +7 % en 2022 par rapport à 2021 (à 26,5 M€ en 2022) contre +35 % en 2021 comparé à 2020 (à 24,7 M€)[3].

[3] A périmètre comparable de 39 chaînes entre 2022 et 2021, cette hausse atteint toutefois encore +15% (31,8 M€ de recettes publicitaires en 2022 contre 27,6 M€ en 2021).

A ces recettes privées s'ajoutaient, en 2021, des aides exceptionnelles accordées à certaines chaînes de télévision locales particulièrement affectées par la crise sanitaire.

En 2022, à périmètre constant sur 3 ans (2020, 2021 et 2022), soit pour 28 chaînes comparables ayant détaillé leurs ressources via le questionnaire complémentaire de l'Arcom, les ressources publiques représentent 44 % des revenus en 2022 (contre 45 % en 2021 et 53 % en 2020) et les ressources privées 56 % (contre 55 % en 2021 et 47 % en 2020).

Malgré la reprise du marché publicitaire en 2021 et 2022, le montant cumulé des résultats d'exploitation des 43 chaînes locales hertziennes étudiées est resté négatif en 2022, à -8,4 M€, mais s'améliore par rapport à 2021 (-16,0 M€, à périmètre comparable).

Après avoir progressé de 7,8 % en 2021 par rapport à 2020, le niveau total des charges a diminué de -1,5 %.

Si en 2021 la plupart des chaînes ont vu leurs charges augmenter sous l'effet de la reprise de l'activité post-crise sanitaire et de la fin de dispositifs spéciaux (ex : activité partielle), les mouvements de consolidation ont permis d'alléger significativement la structure de coûts des chaînes concernées en 2022.

Au total néanmoins, sur les 43 chaînes locales analysées dans cette édition 2022, seules 14, soit près d'un tiers d'entre elles, affichent un résultat d'exploitation positif (contre encore 41,7 % en 2021, soit 20 chaînes sur les 48 étudiées cette année-là).

D'une manière générale :
- les chaînes disposant d'un actionnariat public bénéficient de ressources sensiblement supérieures à la moyenne ;
- environ la moitié des chaînes détenues par des acteurs de la PQR enregistrent des bénéfices pour l'année 2022 et voient leur résultat d'exploitation progresser ;
- les autres chaînes disposant d'un actionnariat majoritairement privé affichent des performances disparates.

Certaines chaînes privées non adossées à un groupe voient leurs résultats progresser grâce à la diversification de leurs activités (prestations techniques, production, captation de vidéos, etc.). En Outre-mer, hormis une chaîne qui affiche un résultat d'exploitation positif en 2022, la majorité des chaînes locales font état de difficultés financières, mais tentent également de diversifier leurs activités.

Tableau 1 : synthèse des résultats financiers des 43 chaînes locales analysées en 2022

Nombre de chaînes	Métropole	Outre-Mer	Total
Total	**37**	**6**	**43**
Actionnariat majoritairement public	4	1	**5**
Actionnariat majoritairement privé	33	5	**38**
dont PQR	*12*	*0*	***12***

Revenus (M€)	Métropole	Outre-Mer	Total
Total	**52,8**	**25,7**	**78,5**
Actionnariat majoritairement public	10,4	9,8	**20,2**
Actionnariat majoritairement privé	42,4	15,9	**58,3**
dont PQR	*14,4*	*0,0*	***14,4***

Résultat d'exploitation (M€)	Métropole	Outre-Mer	Total
Total	**-7,6**	**-0,8**	**-8,4**
Actionnariat majoritairement public	0,2	-0,6	**-0,4**
Actionnariat majoritairement privé	-7,8	-0,2	**-8,0**
dont PQR	*-1,4*	*0,0*	***-1,4***

Tableau 1 bis : synthèse des résultats financiers des 48 chaînes locales analysées en 2021

Nombre de chaînes	Métropole	Outre-Mer	Total
Total	**38**	**10**	**48**
Actionnariat majoritairement public	5	2	**7**
Actionnariat majoritairement privé	33	8	**41**
dont PQR	*10*	*0*	***10***

Revenus (M€)	Métropole	Outre-Mer	Total
Total	**47,4**	**32,6**	**80,0**
Actionnariat majoritairement public	10,6	14,1	**24,7**
Actionnariat majoritairement privé	36,8	18,5	**55,3**
dont PQR	*13,3*	*0,0*	***13,3***

Résultat d'exploitation (M€)	Métropole	Outre-Mer	Total
Total	**-14,2**	**-1,9**	**-16,1**
Actionnariat majoritairement public	0,3	-0,4	**-0,1**
Actionnariat majoritairement privé	-14,4	-1,6	**-16,0**
dont PQR	*-0,6*	*0,0*	***-0,6***

1. Tissu et actionnariat des chaînes de télévision locales autorisées en France

Cette partie dresse un panorama des 55 services locaux autorisés (42 en métropole et 13 dans les territoires ultramarins) et de leur actionnariat, au 31 décembre 2022.

En métropole, comme en Outre-mer, les chaînes locales sont majoritairement détenues par des actionnaires privés. Toutefois, la structure et la dynamique de cet actionnariat peuvent fortement différer d'une chaîne à l'autre.

En métropole, on peut relever la poursuite du mouvement de consolidation initié par des groupes audiovisuels et de presse quotidienne et régionale (PQR dans la suite du document).

Cette tendance est moins affirmée en Outre-mer, où la part des chaînes éditées par des associations ou dont l'actionnariat est majoritairement public est plus élevée.

Tableau 2 : répartition des 55 chaînes locales autorisées en France métropolitaine et en Outre-mer selon leur actionnariat au 31 décembre 2022

	Métropole		Outre-Mer		Total
	Décompte 2022	Services	Décompte 2022	Services	
Actionnariat majoritairement public[4]	**5**	Bip TV Moselle TV TV Vendée TVR Vosges Télévision	**2**	Caledonia TNTV	**7**
Association	**3**	LDVMEDIA Télé Bocal [BDM]	**3**	Chiconi FM-TV KMT [NC9]	**6**
Actionnariat majoritairement privé	**34**	8 Mont Blanc Angers Télé Canal 32 MaTélé [Museum TV IDF] Télégrenoble Télénantes Télévision Locale du Choletais TL7 TV Pitchoun Paris IDF viàLMtv Sarthe viàTéléPaese	**8**	[Alizés TV] Antenne Réunion Canal 10, [Eclair TV] IO TV Kwezi Télévision Vià ATV Zitata TV	**42**

[4] Ce document n'aborde pas le cas des chaînes locales éditées par le service public comme le service ViàStella, diffusée en Corse ainsi que les neuf déclinaisons locales du réseau « Outre-mer La 1ère » (Martinique La 1ère, Guyane la 1ère, etc.) diffusées respectivement dans onze territoires ultramarins disposant d'une offre de TNT.

dont contrôle par un groupe de PQR	*dont 12*	IDF1[5] Tébeo Tébesud TV Tours-Val de Loire TV7 Bordeaux TVPI ViàOccitanie Montpellier ViàOccitanie Nîmes ViàOccitanie Perpignan ViàOccitanie Toulouse Wéo NPC Wéo Picardie			12
dont contrôle par le groupe Altice	*dont 10*	BFM Alsace BFM DICI BFM Grand Lille, BFM Grand Littoral BFM Lyon Métropole BFM Marseille BFM Nice Côte d'Azur BFM Normandie BFM Paris IDF BFM Var			10
Total	**42**		**13**		**55**

- [Entre crochets] : chaînes exclues du périmètre de l'étude financière compte-tenu d'une situation particulière en 2022.

1.1 Les chaînes locales de la TNT en métropole

Au 31 décembre 2022, en métropole, 42 chaînes locales réparties sur tout le territoire disposaient d'une autorisation d'émettre par voie hertzienne terrestre. Parmi elles, 34 étaient majoritairement détenues par des capitaux privés, 5 exploitées par des structures publiques et 3 étaient éditées par une association.

Sauf exception, les chaînes locales sont diffusées sur leur zone de couverture respective via le multiplex R1[6] (l'un des six multiplex portant l'offre TNT en métropole). Elles sont généralement disponibles sur le canal 30, parfois sur les suivants (31 à 34).

Les chaînes éditées par des structures publiques

Le périmètre des chaînes contrôlées majoritairement par des entités publiques n'a pas évolué depuis 2019 et compte cinq services :

- **BIP TV**, éditée par l'établissement public de coopération culturelle d'Issoudun ;
- **Moselle TV**[7], éditée par le syndicat mixte numérique pour la communication audiovisuelle regroupant des collectivités territoriales (conseil départemental de la Moselle, ville de Metz) et des entreprises locales ;
- **TVR**, détenue majoritairement par la ville de Rennes et Rennes Métropole ;
- **TV Vendée**, contrôlée par le conseil départemental de la Vendée ;
- **Vosges TV**, détenue par le conseil départemental des Vosges et l'agglomération d'Epinal.

Les chaînes éditées par des structures associatives et coopératives

[5] La chaîne IDF1 était contrôlée par le groupe privé JLA jusqu'à son rachat par le Groupe de PQR Rossel - La Voix du Nord, (agréé par l'Arcom au 1er juin 2022), qui détient également les chaînes locales Wéo Nord-Pas de Calais et Wéo Picardie.
[6] Aux côtés des chaînes du service public France 2, France 3, France 4 et FranceInfo.
[7] Ex-Vià Mirabelle, elle est devenue Moselle TV le 7 février 2022.

Trois chaînes locales associatives étaient autorisées pour une diffusion par voie hertzienne terrestre en France métropolitaine en 2022, comme en 2021 :

- les deux chaînes franciliennes **Télébocal** et **BDM TV[8],** éditées par les associations Télébocal et Banlieues du monde ;
- **LDV Média**, éditée par le lycée public Léonard de Vinci de Monistrol-sur-Loire.

Les chaînes éditées par des groupes de la presse quotidienne régionale (PQR)

À la recherche de synergies plurimédias de revenus et de coûts, notamment pour les activités de production et de régie, les groupes de la PQR sont de plus en plus présents au capital des chaînes locales.

Au 31 décembre 2022, 12 chaînes locales diffusées en France métropolitaine étaient détenues par des groupes de la PQR, soit 5 de plus qu'en 2020. Cette progression est liée à deux acteurs :

- le Groupe La Dépêche qui a repris à partir de 2021 les **quatre chaînes viaOccitanie** après la liquidation judiciaire de ViàGroupe ;
- le Groupe Rossel - La Voix (La Voix du Nord)[9], déjà détenteur des services **Wéo Nord-Pas de Calais et Wéo Picardie**, qui a racheté en 2022 au groupe JLA Productions la chaîne francilienne **IDF1** (devenue **20 minutes TV IDF** en 2023).

Les autres chaînes contrôlées par la PQR sont :

- **Tébéo et Tébésud**, qui ont pour actionnaire principal le Groupe Télégramme ;
- **TV7 Bordeaux et TVPI**, contrôlées par le groupe Sud-Ouest ;
- **TV Tours Val-de-Loire**, détenue par le groupe La Nouvelle République du Centre-Ouest.

Les chaînes contrôlées par le groupe Altice

Fin 2022, dix chaînes étaient contrôlées par le groupe Altice.

Le groupe Altice a fortement accéléré le déploiement de son réseau régional durant 2021 en passant **de deux chaînes** (**BFM Paris et BFM Lyon Métropole**) **à huit,** avec le rachat :

- de **BFM DICI** (ex D!CI TV) en mars 2021 dans les Alpes du sud et en Haute Provence ;
- des trois chaînes éditées par la société Azur TV en juillet : **BFM Nice – Côte d'Azur** (ex Azur TV), **BFM Toulon - Var** (ex Var Azur) et **BFM Marseille – Provence** (ex Provence Azur), en juillet ;
- de **BFM Alsace** (ex Alsace 20) et de **BFM Normandie** (ex La Chaîne Normande), en décembre 2021[10].

Ce mouvement s'est poursuivi en 2022 avec la prise de contrôle de **BFM Grand Lille** et **de BFM Grand Littoral** par Altice, qui en détenait 45,02 % du capital depuis 2019[11].

Les autres chaînes disposant d'un actionnariat privé

Il s'agit, pour 2022, des douze chaînes suivantes : **8 Mont-Blanc, Canal 32, MaTélé, Télé Grenoble, TéléNantes, TL7, Angers Télé, viàLMtv Sarthe, Via Télé**

[8] Cette chaîne a cessé d'émettre en juillet 2017. Son autorisation est arrivée à échéance en 2023. Elle n'est donc pas intégrée au périmètre de l'étude financière.
[9] Qui est lui-même une filiale du groupe belge Rossel.
[10] Le lancement des services avec leur nouvelle dénomination est intervenu en juin 2022 pour BFM Alsace et en octobre 2022 pour BFM Normandie.
[11] L'Arcom a agréé la prise de contrôle de ces services par Altice le 6 juillet 2022.

Paese, Pitchoun TV IDF, Museum TV IDF (devenue Le Figaro TV IDF) et la Télévision Locale du Choletais.

La composition de l'actionnariat de ces services est très variable : particuliers, associations d'entreprises locales, entrepreneurs locaux, actionnariat public minoritaire, participation minoritaire de la PQR, etc.

1.2 Les chaines locales de la TNT en Outre-mer

L'offre de TNT ultramarine est principalement diffusée sur le multiplex ROM1 et diffère d'un territoire ultramarin à l'autre.

Cette offre comprend tout d'abord sept chaînes du service public[12], non étudiées dans ce document, et en particulier la déclinaison locale du réseau Outre-mer « La 1ère » qui domine les audiences dans la majorité des territoires, à l'exception de la Réunion et de la Polynésie française[13].

À côté du service public, elle propose de une à trois chaînes locales privées[14]. Au 31 décembre 2022, **treize chaînes locales étaient autorisées pour une diffusion par voie hertzienne terrestre dans les territoires d'Outre-mer**, soit un service de moins par rapport à fin 2021, avec la fin de l'autorisation de **KTV** en Guyane.

En dehors des chaînes du réseau La 1ère, **deux chaînes disposaient également d'un actionnariat majoritairement public en 2022 :**

- **Calédonia**, diffusée en Nouvelle-Calédonie et détenue par la société d'économie mixte locale (SEAML) Société de Télévision Radio, dont le capital se répartit entre les différentes provinces du territoire ;
- **TNTV**, diffusée en Polynésie française et détenue par la SEAML Tahiti Nui Télévision, elle-même détenue par la Polynésie française.

Trois chaînes avaient un statut associatif ou coopératif : **KMT** (Martinique), **Chiconi FM TV** (Mayotte) et **NC9** (Nouvelle-Calédonie)[15].

Huit autres chaînes disposaient d'un actionnariat majoritairement privé au 31 décembre 2022 :

- **Antenne Réunion**, éditée par le groupe Antenne Réunion Télévision et rachetée par le groupe Cirano Médias en 2021 ;
- **ViàATV** en Martinique, éditée par Média H Antilles-Guyane[16] ;
- **Canal 10** diffusée en Guadeloupe et éditée par la société Canal 10 ;
- **Eclair TV** en Guadeloupe, éditée par la société Basse-Terre Télévision ;
- **IO TV** à Saint-Martin[17], éditée par la société 2L ;
- **Kwezi Télévision** diffusée à Mayotte et détenue par la société KWEZI TÉLÉVISION ;
- et deux services dont les sociétés éditrices ont été placées en liquidation judiciaire en mai 2023 : **Alizés TV** et **Eclair TV** en Guadeloupe.

[12] La chaîne du réseau Outre-mer « La 1ère » (Martinique La 1ère etc.), France 2, France 3, France 4, France 5, Arte et France Info.
[13] Depuis plusieurs années, Antenne Réunion (Réunion) et TNTV (Polynésie française) font exceptions en arrivant en tête des audiences sur leur territoire, devant Réunion La 1ère et Polynésie La 1ère.
[14] Il n'y a pas de chaînes locales privées autorisées à Saint-Barthélemy, Saint-Pierre-et-Miquelon et Wallis-et-Futuna.
[15] Le service n'est pas pris en compte dans la partie financière car il n'est pas lancé à ce jour.
[16] Ce service a fait l'objet d'une prise de contrôle indirecte par BLHM – Bruno Ledoux en 2021.
[17] La diffusion du service sur la TNT a été interrompue à la suite du passage de l'ouragan Irma, en 2017, mais le service est toujours disponible sur les autres réseaux de communications électroniques.

1.3. Perspectives du secteur : la poursuite des mouvements de consolidation

Les chaines locales composent un ensemble de services hétérogènes, qui a connu cependant des mouvements de restructuration au cours de ces dernières années.

Ainsi, le segment constitué des chaînes à capitaux privés **connaît un mouvement de restructuration qui a commencé en 2017 avec la création du « réseau Vià[18] »** qui, cependant, a été abandonnée depuis 2021.

Depuis 2020 et la crise sanitaire, prévaut **une logique de concentration autour de deux types d'acteurs : des groupes de la presse quotidienne régionale (PQR) et des groupes audiovisuels, en particulier Altice qui se place dans une logique d'acquisitions pour compléter son portefeuille de télévisions locales**.

La montée en puissance des groupes de la PQR

La PQR est présente depuis longtemps dans le secteur de la télévision locale, avec Tébéo et TébéSud (Le Télégramme), Wéo Nord Pas De Calais et Wéo Picardie (Groupe Rossel - La Voix), TV7 Bordeaux (Groupe Sud-Ouest) et TV Tours Val de Loire (La Nouvelle République du Centre Ouest).

La recherche de nouvelles synergies de revenus et de coûts fondées sur des stratégies plurimédia a incité ces acteurs à investir davantage depuis trois ans.

Une illustration de cette tendance est **l'initiative « Territoires TV », lancée en 2020** afin de réunir les télévisions locales adossées à un groupe de la PQR autour d'une régie commune (366#TV). **L'objectif est de développer des synergies publicitaires et éditoriales** avec notamment des programmes partagés et des outils de monétisation des contenus en ligne.

Avec le rachat, en 2020, de TVPI par le groupe Sud-Ouest (déjà détenteur de TV7 Bordeaux) et la reprise, en 2021, par le groupe La Dépêche du Midi des chaînes ViàOccitanie[19], plus d'un quart des chaînes locales autorisées en métropole étaient dans le giron de la PQR en 2022 et ce mouvement s'est poursuivi en 2023.

Le groupe de presse Rossel, implanté dans les Hauts-de-France a ainsi étendu sa présence à l'Ile-de-France en lançant en mai 2023 la chaîne **20 Minutes TV**, à la suite de la reprise de la fréquence exploitée par IDF1 dont l'autorisation était remise en jeu.

Il convient aussi de mentionner **Le Figaro TV IDF**, nouveau service qui a succèdé à **Muséum Paris IDF**, et dont la société éditrice est détenue par les groupes SECOM et Le Figaro. Le lancement est intervenu en mars 2023 au terme d'une location-gérance liée à la liquidation judiciaire de viàGrandParis (Franciliennes TV).

Enfin, l'Autorité a agréé le 14 juin 2023 le changement de contrôle de TéléNantes, avec une montée au capital de nouveaux actionnaires dont le groupe de presse SIPA Ouest-France.

[18] Constitué autour du « noyau dur » des quatre chaînes viàOccitanie détenues par ViàGroupe, ce réseau visait à regrouper sous une marque unique des chaînes tout en développant des outils et des programmes communs. Confronté à d'importantes difficultés financières, ViàGroupe a été placé en redressement judiciaire début 2021. Les chaînes ViàOccitanie ont depuis été reprises par le groupe La Dépêche du Midi alors que les autres chaînes adhérentes ont, pour la plupart, retrouvé leur dénomination initiale (sans le préfixe « vià »).
[19] Cette reprise intervient à la suite du placement en redressement judiciaire, début 2021, de ViàGroupe.

La multiplication des déclinaisons locales de BFM

Le groupe Altice déploie depuis plusieurs années une stratégie d'acquisition de télévisions locales pour développer son propre réseau. **Il a ainsi fait émerger en France un modèle de chaines locales d'information en continu autour de sa marque BFM.**

Après les lancements de BFM Paris IDF et BFM Lyon Métropole (ex TLM) en 2018, **ce mouvement s'est intensifié en 2021 avec l'acquisition des quatre chaînes locales autorisées en région Provence-Alpes-Côte d'Azur** : après BFM DICI (ex D!CI TV) en mars 2021 dans les Alpes du sud et en Haute Provence, Altice a pris le contrôle des trois chaînes créées par la société Azur TV : BFM Nice – Côte d'Azur (ex Azur TV), BFM Toulon - Var (ex Var Azur) et BFM Marseille – Provence (ex Provence Azur).

En décembre 2021, l'Arcom a agréé l'opération de prise de contrôle de deux chaines supplémentaires : BFM Alsace (ex Alsace 20) et BFM Normandie (ex La Chaîne Normande).

Enfin, en décembre 2022, Altice a pris le contrôle des chaînes **BFM Grand Lille** et **BFM Grand Littoral** dont il ne détenait jusqu'alors qu'une part minoritaire du capital.

Une phase de transition pour les autres éditeurs privés

Les acquisitions des groupes de PQR comme celles d'Altice s'effectuent auprès d'éditeurs locaux « indépendants » (les chaînes Alsace 20, La chaîne Normande, TVPI, Azur TV ou DICI par exemple) dont la part continue de diminuer au sein des éditeurs privés, malgré quelques exemples ponctuels d'acteurs locaux cherchant à investir dans ce secteur. On peut notamment relever la prise de contrôle d'**Angers TV** et la montée au capital de **Télénantes** par la société nantaise Média7, opérations agréees par l'Autorité en 2023.

Les spécificités de l'Outre-mer

Cette tendance à la concentration des acteurs est moins forte en Outre-mer, où la part des chaînes éditées par des collectivités publiques et des associations est relativement plus élevée qu'en métropole.

Toutefois, les chaînes privées ultramarines souffrent d'une fragilité financière depuis de nombreuses années, liée notamment à l'étroitesse des marchés publicitaires locaux, à des coûts de diffusion élevés et à un soutien des collectivités moins fréquent qu'en métropole. Cette tendance s'est encore accentuée avec la crise sanitaire. C'est une des raisons qui ont conduit au **rachat d'Antenne Réunion par le groupe Cirano**.

Une autre illustration de cette fragilité structurelle est le placement en liquidation judiciaire en mai 2023 d'Alizés TV et d'Eclair TV en Guadeloupe. Enfin, on peut rappeler que l'offre TNT en Guyane ne compte plus de chaîne locale privée depuis la fin de l'autorisation du service KTV en 2022.

Malgré ces contraintes, les chaînes positionnées sur un format dit « mini-généraliste » (ViàATV en Martinique, Antenne Réunion, TNTV en Polynésie française, Calédonia ou encore Kwezi TV à Mayotte) qui combinent des programmes locaux et la reprise de programmes de chaînes nationales absentes des offres de TNT locales (TF1, M6, BFM par exemple), réalisent des audiences importantes, même si la monétisation de ces audiences reste limitée au sein de marchés publicitaires locaux contraints.

Enfin, la recherche de mutualisation de contenus sur plusieurs médias peut être illustrée par l'autorisation délivrée par l'Autorité en décembre 2021 pour la diffusion à Mayotte de Chiconi FM TV sur la TNT, dans la mesure où le service consiste en la captation vidéo des émissions du service de radio Chiconi FM.

42 chaînes de télévision locales sur la TNT en métropole au 31 décembre 2022

* Chaîne qui ne diffuse plus sur la TNT francilienne

13 chaînes de télévision locales sur la TNT en Outre-mer au 31 décembre 2022

A noter : les chaînes Eclair TV et Alizés TV placées en liquidation judiciaires en mai 2023 ne diffusent plus sur la TNT depuis 2020.
A saint-Martin, la diffusion du service IO TV sur la TNT a été interrompue à la suite du passage de l'ouragan Irma, en 2017.

2. Chiffre d'affaires et résultat des chaînes locales autorisées

Cette seconde partie, relative à **l'analyse financière des services,** a été élaborée à partir des comptes sociaux de l'année 2022 de **43 chaînes locales hertziennes**, dont **37 en métropole** et **6 en Outre-mer**.

Différents facteurs peuvent faire varier les revenus et les résultats des chaînes locales, en particulier :

- la taille du bassin de population desservie et sa composition (présence ou non d'une grande métropole) ;
- la programmation ;
- la durée quotidienne de diffusion ;
- le type d'actionnariat (les chaînes à capitaux majoritairement publics ont généralement des recettes par habitant desservi supérieures) ;
- et la stratégie de l'actionnaire.

2.1 Revenus des chaînes locales

L'année 2022 a été caractérisée par une baisse générale des ressources, tant privées (-4 % par rapport à 2021) que publiques (-7 % par rapport à 2021).

Concernant les ressources privées, les recettes publicitaires (77 % des ressources privées) ont néanmoins continué de croître en 2022 (+7 % par rapport à 2021), mais à un rythme moins soutenu qu'en 2021 (+35 % par rapport à 2020, à périmètre 2020-2022 comparable), année de pleine reprise post Covid.

Concernant les ressources publiques, les COM (53 % des ressources publiques) ont baissé de -7 % en 2022 par rapport à 2021, après une hausse de +1 % en 2021 par rapport à 2020.

Par ailleurs, en avril 2021, le Gouvernement a annoncé l'ouverture d'un dispositif ponctuel de soutien à la diffusion hertzienne terrestre de services de télévision à vocation locale dont les revenus avaient été affectés par la crise sanitaire.

En 2021, certaines chaînes de télévision locales ont ainsi pu bénéficier d'une aide dont le montant a représenté 35 % des coûts de diffusion toutes taxes comprises supportés par l'éditeur du service sur un exercice annuel (montant porté à 50 % pour les chaînes d'Outre-mer)[20].

Ce dispositif n'a pas été maintenu en 2022. Ceci explique pourquoi les ressources publiques progressaient encore au global de +10 % en 2021 (par rapport à 2020, à périmètre constant), alors qu'elles baissent de -7 % en 2022 par rapport à 2021 (cf. Tableau 3).

[20] Décret n° 2020-1835 du 10 avril 2020 portant création d'un dispositif de soutien à la diffusion hertzienne terrestre de services de télévision à vocation locale et de radio affectés par la propagation de l'épidémie de covid-19.

En 2022, seule la progression des recettes publicitaires soutient encore la hausse des revenus d'exploitation des chaînes locales par rapport à 2021

Montant et répartition des revenus cumulés

En 2022, le produit d'exploitation cumulé des 43 chaînes hertziennes locales analysées dans cette édition atteint 78,5 M€.

Les 37 chaînes locales métropolitaines analysées en 2022 concentrent 67 % des revenus et les 6 chaînes ultra-marines 33 %.

Graphique 1 : répartition des produits d'exploitation cumulés des chaînes locales autorisées (ayant communiqué leurs résultats)

En 2022 (43 chaînes)

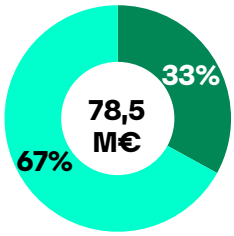

- Chaînes locales ultramarines
- Chaînes locales en France métropolitaine

En 2021 (48 chaînes)

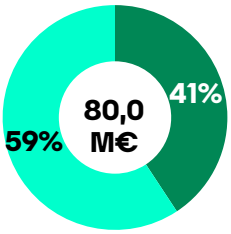

- Chaînes locales ultramarines
- Chaînes locales en France métropolitaine

Source : Arcom selon déclarations des éditeurs de chaînes locales en France métropolitaine et ultramarine, 2022 & 2021
NB : le total de 78,5 M€ pour 2022 prend en compte les produits de l'ensemble des chaînes ayant transmis leurs bilans, soit 37 chaînes métropolitaines et 6 chaînes ultramarines (pour 2021, le total de 80,0 M€ intègre 38 chaînes métropolitaines et 10 chaînes ultramarines ayant transmis leurs bilans à la date de l'étude).

A périmètre constant entre 2022 et 2021 (39 chaînes[21]), le produit d'exploitation cumulé représente 77,8 M€ en 2022, contre 71,6 M€ en 2021, soit une hausse de 9 % sur un an.

Les chaînes locales tirent leurs revenus de sources privées (recettes publicitaires, prestations de services effectuées pour d'autres entités publiques ou privées telles que la commercialisation d'espaces publicitaires, le parrainage ou les prestations audiovisuelles, recettes issues du financement de coproductions, recettes de téléachat, etc.) **et de sources publiques** (contrats d'objectifs et de moyens ou COM[22] conclus avec les collectivités territoriales et autres subventions publiques).

[21] Seuls les produits des chaînes ayant transmis leurs comptes sociaux à la fois pour 2022 et pour 2021 sont pris en compte pour la comparaison, soit 39 chaînes, dont 4 chaînes ultramarines.
[22] A travers ces contrats, les collectivités fixent plusieurs objectifs aux éditeurs signataires comme la diffusion d'informations sur la vie locale du territoire ou la mise en valeur de la création audiovisuelle locale. Le COM définit également les missions de service public incombant aux chaînes locales en contrepartie du financement de la collectivité.

En 2022, les ressources privées constituent en moyenne 56 % (55 % en 2021 et 47 % en 2020) des revenus des chaînes locales, et les ressources publiques 44 % (45 % en 2021 et 53 % en 2020)[23].

A périmètre constant[24] sur trois ans, les revenus issus du secteur privé ont néanmoins globalement baissé de 4 % entre 2021 et 2022 (après avoir progressé de 23 % en 2021 par rapport à 2020), du fait de la forte diminution des ressources privées autres que la publicité télévisuelle (coproduction privée, partenariats culturels, opérations spéciales, petites annonces, jeux sms, vente de DVD, prêt de matériel…), qui atteint -20 %.

Les revenus issus de la publicité représentent un montant cumulé de 26,5 millions d'euros pour les chaînes du périmètre en 2022, en augmentation de 7 % (+1,8 million d'euros) par rapport à 2021. Ces revenus représentent en 2022 en moyenne 77 % des ressources privées des chaînes (contre 69 % en 2021 et 63 % en 2020).

Les revenus issus du secteur public ont, eux, baissé de 7 % par rapport à 2021 (après une hausse de 10 % en 2021 par rapport à 2020).

Les COM représentent une part de 53 % de ces ressources, comme en 2021 (contre 58 % en 2020), mais leur montant total a baissé de 1,1 million d'euros en 2022 (14,2 M€ en 2022 contre 15,3 M€ en 2021, et 15,2 M€ en 2020).

Tableau 3 : évolution des ressources publiques et privées pour les chaînes entre 2020 et 2022 (K€) à périmètre constant

	2022	%	2021	%	2020	%	Var 2022-2021	Var 2021-2020
Total des ressources publiques	26 765	100 %	28 771	100 %	26 097	100 %	-7 %	+10 %
Dont COM	14 209	53 %	15 285	53 %	15 200	58 %	-7 %	+1 %
Total des ressources privées	34 238	100 %	35 757	100 %	28 984	100 %	-4 %	+23 %
Dont revenus publicitaires	26 473	77 %	24 732	69 %	18 349	63 %	+7 %	+35 %

Source : Arcom selon déclarations des éditeurs de chaînes locales en France métropolitaine et ultramarine, 2022, 2021 & 2020

Détail du montant et de l'évolution des revenus par chaîne

Les produits d'exploitation des chaînes locales en France métropolitaine et en Outre-mer sont très variables et dépendent notamment du modèle de financement.

Les comparaisons entre 2021 et 2022 sont effectuées à périmètre constant. Les chaînes n'ayant pas transmis leurs données pour 2021 et 2022 ne sont pas prises en compte dans les tableaux présentant des évolutions.

[23] Ces données s'appuient sur les éléments déclaratifs transmis par les chaînes à l'Autorité. Six chaînes n'ont pas transmis à l'Autorité le questionnaire complémentaire aux données financières pour 2022, ces analyses ne sont pas comparées avec 2021.
[24] Seules les chaînes ayant commmuniqué la répartition de leurs revenus pour 2022, 2021, 2020, et déjà actives en 2020 sont prises en compte pour la comparaison, soit 28 chaînes au total (25 chaînes en métropole et 3 chaînes en Outremer).

Tableau 4 : évolution des montants cumulés des produits d'exploitation des chaînes entre l'année 2021 et 2022 (données en K€)

Produit d'exploitation	2022	2021	Var 2021/2022
Moyenne produits d'exploitation	2 013	1 852	+9 %
Médiane produits d'exploitation	1 329	1 079	+23 %
Total produits d'exploitation	**78 505**	**72 229**	**+9 %**

Source : Arcom selon déclarations des éditeurs de chaînes locales en France métropolitaine et ultramarine, 2022 et 2021
NB : le périmètre est constant entre 2022 et 2021

Tableau 5 : répartition des chaines par tranche de produits d'exploitation (K€)

Produit d'exploitation annuel	Nombre de chaines
> 10 000	1
[5 000 ; 10 000[	1
[2 500 ; 5 000[	12
[1 500 ; 2 500[	9
[500 ; 1 500[	11
<500	9
Total produits d'exploitation	**43**

Source : Arcom selon déclarations des éditeurs de chaînes locales en France métropolitaine et ultramarine, 2022

Modèles de financement

Les moyennes observées dans la répartition entre ressources publiques (44 % en 2022, et 45 % en 2021) et privées (56 % en 2022 et 55 % en 2021)[25] masquent de nombreuses disparités alors que l'origine des revenus varie significativement selon les chaînes.

En 2022, 20 des 43 chaînes (soit 47 %) ayant fourni à l'Autorité la répartition des revenus de leur service déclarent un produit d'exploitation majoritairement composé de ressources publiques. En 2021, c'était le cas de 17 des 41 chaînes étudiées (soit 41 %).

En Outre-mer, deux chaînes ultramarines avec un actionnariat public bénéficient de ressources importantes des collectivités concernées.

A l'inverse, plusieurs chaînes ne bénéficient pas ou très peu de ressources publiques. Parmi les neuf chaînes ne déclarant pas de revenus issus du secteur public, trois sont ultramarines. Deux autres chaînes ultramarines bénéficient de revenus publics inférieurs ou égaux à 12 %. Sur la zone, plus de 60 % des recettes des chaînes sont issues du secteur privé, à un niveau à peu près stable depuis 2020[26].

Les chaînes ultramarines disposant d'un actionnariat privé représentent 80 % du nombre de services et captent 62 % des revenus. Leurs revenus moyens sont

[25] Ces données s'appuient sur les éléments déclaratifs transmis par les chaînes à l'Autorité. Cinq chaînes n'ont pas transmis à l'Autorité le questionnaire complémentaire aux données financières cette année.
[26] 64 % en 2022, 63 % en 2021 et 65 % en 2020, selon les données déclaratives de chaînes.

ainsi plus faibles que ceux des **chaînes locales disposant d'un actionnariat public** qui représentent 20 % des chaînes mais pèsent 38 % des revenus Outre-mer.

En métropole, les chaînes disposant d'un actionnariat privé représentent 88 % des chaînes en nombre de services et captent la majorité des revenus (80 % en 2022, contre 78 % en 2021). Leurs revenus moyens sont également plus faibles que ceux des **chaînes locales disposant d'un actionnariat public, qui captent 20 % des revenus alors qu'elles ne représentent que 12 % des chaînes en nombre.**

Tableau 6 : répartition des revenus des chaînes locales selont leur actionnariat en 2022 (K€)

	Métropole		Outre-mer		Total
	Part dans le revenu total	Part dans le nbr de chaînes	Part dans le revenu total	Part dans le nbr de chaînes	
Actionnariat Public	**20 %**	**12 %**	**38 %**	**20 %**	**20 240**
Actionnariat Privé	**80 %**	**88 %**	**62 %**	**80 %**	**58 265**
Chaînes contrôlées ou détenues par des groupes de la PQR*	27 %	29 %	0 %	0 %	14 360

Source : Arcom selon déclarations des éditeurs de chaînes locales en France métropolitaine et ultramarine, 2022
**Presse quotidienne régionale*

Tableau 7 : répartition des revenus des chaînes locales selont leur actionnariat en 2021 (K€)

	Métropole		Outre-mer		Total
	Part dans le revenu total	Part dans le nbr de chaînes	Part dans le revenu total	Part dans le nbr de chaînes	
Actionnariat Public	**22 %**	**13 %**	**43 %**	**20 %**	**24 683**
Actionnariat Privé	**78 %**	**87 %**	**57 %**	**80 %**	**55 308**
Chaînes contrôlées ou détenues par des groupes de la PQR*	28 %	26 %	0 %	0 %	13 315

Source : Arcom selon déclarations des éditeurs de chaînes locales en France métropolitaine et ultramarine, 2021
**Presse quotidienne régionale*

2.2 Coût de l'information

En 2022, l'Arcom a introduit une question relative au coût de l'information dans le questionnaire qu'elle adresse chaque année aux chaînes locales afin d'éclairer les évolutions des résultats économiques de ces chaînes.

Logiquement, les chaînes ayant développé un format d'information locale continu sont celles qui consacrent le plus de moyens à ce genre, qui peut représenter jusqu'à 59 % des dépenses totales pour ces chaînes.

Deux chaînes d'Outre-mer figurent également parmi les chaînes qui ont dépensé le plus dans ce domaine en 2022. Si les dépenses en matière d'information sont significatives pour ces deux chaînes, elles ne représentent toutefois qu'une part relativement faible de leurs dépenses totales.

Pour la très grande majorité des chaînes, les coûts de l'information sont constitués principalement des coûts liés aux personnels des rédactions. Les coûts de diffusion sont le deuxième poste de charge le plus important.

2.3 Résultats des chaînes locales autorisées

Des résultats économiques qui restent globalement négatifs, bien que partiellement résorbés par la hausse des produits d'exploitation et une baisse concomitante des charges

A périmètre constant[27], le produit d'exploitation cumulé des chaînes de télévision locales progresse de 9 % de 2021 à 2022, pour atteindre 78,5 M€.

Sous l'effet conjugué de cette hausse des produits d'exploitation et d'une baisse concomitante et globale des charges de -1,5 % (à 86,9 M€) à périmètre constant entre 2021 et 2022, le déficit d'exploitation total des chaînes s'est presque résorbé de moitié, à -8,4 M€ en 2022, contre -16,0 M€ en 2021.

Synthèse des données financières à périmètre constant :

Chaînes	Produits d'exploitation 2022	Charges d'exploitation 2022	Rex 2022	Rex 2021
Chaînes locales ultramarines à périmètre constant	25 499	26 314	-815	-1 936
Chaînes locales en France métropolitaine à périmètre constant	53 006	60 626	-7 620	-14 104
Total	**78 505**	**86 940**	**-8 435**	**-16 040**

Part dans le total des chaînes locales ultramarines	32 %	30 %	10 %	12 %
Part dans le total des chaînes locales en France métropolitaine	68 %	70 %	90 %	88 %
Total	**100 %**	**100 %**	**100 %**	**100 %**

[27] Seuls les résultats d'exploitation des chaînes ayant transmis leurs comptes sociaux à la fois pour 2022, 2021 et 2020 sont pris en compte pour la comparaison, soit 36 chaînes.

3. Les trois segments de chaînes locales de la TNT

Dans le détail, les chaînes locales peuvent être analysées par type d'actionnariat et regroupées en trois ensembles.

3.1 Les chaînes bénéficiant d'un actionnariat majoritairement public

Parmi les sept chaînes disposant d'un actionnariat majoritairement public, deux se situent en Outre-mer.

Sur le périmètre de cette édition, deux chaînes métropolitaines présentent un résultat d'exploitation excédentaire en 2022. Deux autres sont déficitaires, de même qu'une chaîne ultramarine. Deux chaînes voient leur résultat d'exploitation s'améliorer par rapport à 2021, tandis que les autres chaînes enregistrent un recul.

Dans la majorité des cas, **la hausse du résultat d'exploitation s'explique par une hausse des revenus publicitaires. Toutefois, ces chaînes s'appuient principalement sur des ressources publiques qui sont restées quasiment stables depuis 2020 (-1 % en 2022 par rapport à 2020)**.

Les charges sont en hausse pour la majorité des chaînes du périmètre, conséquence de la reprise post Covid de l'activité en 2021 (et de la fin de la possibilité pour les entreprises de recourir au dispositif d'activité partielle de longue durée en raison de la crise sanitaire).

Tableau 8 : évolution des ressources privées et publiques entre 2021 et 2022 (K€)

	Total ressources	Part des ressources		Produit du secteur privé		Produit du secteur public	
	Total des ressources	Privées	Publiques	Var 2021/22	Dont var. Publicité	Var 2021/22	Dont var. COM
Moyenne chaînes à actionnariat public	3378	19 %	81 %	-10 %	-9 %	-4 %	4 %
Moyenne générale[28]	1716	53 %	47 %	9 %	37 %	18 %	-9 %
Médiane chaînes à actionnariat public	1998	21 %	79 %	0 %	-3 %	-4 %	2 %
Médiane générale[29]	1067	52 %	48 %	-2 %	1 %	0 %	0 %

Source : Arcom selon déclarations des éditeurs de chaînes locales en France métropolitaine et ultramarine, 2022

[28] Moyenne de l'ensemble des 43 chaînes étudiées en 2022, quel que soit leur actionnariat.
[29] Médiane de l'ensemble des 43 chaînes étudiées en 2022, quel que soit leur actionnariat.

Tableau 9 : évolution du résultat d'exploitation et variation des produits et des charges d'exploitation entre 2021 et 2022 (K€)

Chaînes	Rex 2022	Evol. Rex 2021/22	Var produits d'expl. 2021/22	Var charges d'expl. 2021/22
Moyenne chaînes à actionnariat public	-80	-63	-66	-3
Moyenne générale	-216	195	161	-34
Médiane chaînes à actionnariat public	-4	-59	-139	103
Médiane générale	-40	-5	-6	32

Source : Arcom selon déclarations des éditeurs de chaînes locales en France métropolitaine et ultramarine, 2022

3.2 Les chaînes majoritairement détenues par des acteurs de la presse quotidienne et régionale (PQR)

Les onze chaînes majoritairement détenues par des acteurs de la PQR **sont toutes situées en métropole. Elles présentent des modèles de financement variés,** s'appuyant, dans des proportions variables, aussi bien sur **des revenus privés que publics**.

En 2022, les ressources privées et notamment publicitaires de ces chaînes connaissent des évolutions contrastées.

Cinq chaînes voient leurs recettes publicitaires progresser sensiblement en 2022 (avec des taux de progression allant de +18 % à +197 %), tandis que six chaînes affichent une baisse qui, pour certaines, sont conséquentes (de -17 % à -48 %).

Cette évolution contraste avec la forte hausse généralisée des recettes publicitaires en 2021, année de reprise post Covid (+86 % de hausse moyenne pour l'ensemble des onze chaînes ci-dessous, aucune d'entre elles n'ayant affiché de baisse en 2021).

Malgré la baisse des produits d'exploitation subie en 2022 par une majorité des chaînes ci-dessus, ces dernières ont réussi à ajuster leurs dépenses d'exploitation également à la baisse, afin de préserver leur rentabilité.

L'appartenance de chaînes à des groupes de PQR leur permet en particulier de réaliser des synergies des coûts, en mutualisant leurs fonctions supports (ex : contrôle de gestion, comptabilité, ressources humaines, juridique).

Tableau 10 : évolution des ressources privées et publiques entre 2021 et 2022 (K€)

	Total	Par des ressources		Produit du secteur privé		Produit du secteur public	
	Total des ressources	Privées	Publiques	Var 2021/22	Dont var. Publicité	Var 2021/22	Dont var. COM
Moyenne chaînes détenues par la PQR	2088	63 %	37 %	134 %	127 %	27 %	29 %
Moyenne générale	1716	53 %	47 %	9 %	37 %	18 %	-9 %
Médiane chaînes détenues par la PQR	1553	54 %	46 %	1 %	-7 %	9 %	8 %
Médiane générale	1067	52 %	48 %	-2 %	1 %	0 %	0 %

Source : Arcom selon déclarations des éditeurs de chaînes locales en France métropolitaine et ultramarine, 2022

Tableau 11 : évolution du résultat d'exploitation des chaînes et variation des produits et des charges d'exploitation entre 2021 et 2022 (K€)

Chaînes	Rex 2022	Evol. Rex 2021/22	Var produits d'expl. 2021/22	Var charges d'expl. 2021/22
Moyenne chaînes détenues par la PQR	18	94	51	-42
Moyenne générale	-216	195	161	-34
Médiane chaînes détenues par la PQR	-19	-3	94	-51
Médiane générale	-40	-5	-6	32

Source : Arcom selon déclarations des éditeurs de chaînes locales en France métropolitaine et ultramarine, 2022

3.3 Les autres chaînes disposant d'un actionnariat majoritairement privé

Ce dernier ensemble présente des modèles de financement variés, s'appuyant sur des revenus privés et publics, avec une majorité de chaînes principalement financées par des ressources privées, à des niveaux qui se maintiennent le plus souvent. Les diminutions des ressources privées observées pour quelques chaînes, s'expliquent notamment par un recul des recettes publicitaires.

<u>Les chaînes du groupe Altice</u> présentent des performances économiques contrastées.

Les deux premières chaînes locales (acquises par le groupe avant 2019) voient leur résultat d'exploitation continuer de s'améliorer sensiblement en 2022, notamment grâce à la progression des ressources publicitaires.

La majorité des autres services rachetés en 2021 voient également leur résultat d'exploitation se redresser en 2022. Les résultats d'exploitation 2021 reflétaient la situation financière du précédent éditeur ainsi que les investissements consentis par Altice pour adapter le service à son modèle de chaînes locales d'information continue. Les impacts de ces investissements, notamment en matière de recettes publicitaires sont donc positifs en 2022.

Concernant les deux chaînes acquises en 2022 (auparavant majoritairement détenues par le groupe SECOM), leur résultat d'exploitation reste stable en 2022. Mais leur structure de revenus a néanmoins évolué, avec une progression des recettes publicitaires, et une baisse concomitante des COM.

Les autres chaînes bénéficiant d'un actionnariat majoritairement privé en métropole voient pour la plupart leur résultat d'exploitation régresser en 2022 par rapport à 2021, notamment en raison d'une baisse des recettes publicitaires, alors qu'il avait progressé en 2021 suite à une diminution de leurs charges ou à la diversification de leurs activités dans la prestation d'activités techniques.

Plusieurs chaînes, qui faisaient initialement partie du réseau Vià, enregistrent à nouveau une progression de leur résultat d'exploitation en 2022, après une dégradation en 2021, conséquence de la liquidation judiciaire de ViàGroupe intervenue fin 2020.

La plupart des chaînes bénéficiant d'un actionnariat privé en Outre-mer présentent des résultats d'exploitation négatifs.

Antenne Réunion a fait l'objet d'une restructuration après son rachat à la fin de l'année 2021 par le groupe de médias Cirano. En 2022, sous l'effet de cette restructuration, les charges d'exploitation ont baissé. Les produits d'exploitation, quant à eux, ont également baissé en 2022, mais dans une moindre mesure, grâce notamment au maintien des recettes publicitaires. En conséquence, le résultat d'exploitation, négatif en 2021, est repassé en positif en 2022.

Les ressources des autres chaînes privées ultramarines sont moindres et bien inférieures à la médiane générale. Cette différence s'explique notamment **par le modèle économique des chaînes**. Antenne Réunion repose sur des ressources privées et un modèle de **chaîne « mini-généraliste »,** fondé notamment sur la reprise de programmes des groupes TF1 et M6, en complément de ses programmes locaux. **Les autres chaînes, dites « de proximité »**, reposent sur des recettes plus faibles.

Tableau 12 : évolution des ressources privées et publiques entre 2021 et 2022 (K€)

	Total	Par des ressources		Produit du secteur privé		Produit du secteur public	
Moyenne	Total des ressources	Privées	Publiques	Var 2021/22	Dont var. Publicité	Var 2021/22	Dont var. COM
Moyenne autres chaînes privées	1426	67 %	33 %	66 %	43 %	24 %	-11 %
Moyenne générale	1716	53 %	47 %	9 %	37 %	18 %	-9 %
Médiane autres chaînes privées	1014	81 %	19 %	-7 %	2 %	0 %	0 %
Médiane générale	1067	52 %	48 %	-2 %	1 %	0 %	0 %

Source : Arcom selon déclarations des éditeurs de chaînes locales en France métropolitaine et ultramarine, 2022

Tableau 13 : évolution du résultat d'exploitation des chaînes et variation des produits et des charges d'exploitation entre 2021 et 2022 (K€)

Moyenne	Rex 2022	Evol. Rex 2021/22	Var produits d'expl. 2021/22	Var charges d'expl. 2021/22
Moyenne autres chaînes privées (en métropole)	-400	341	327	-13
Moyenne autres chaînes privées (en Outre-mer)	-57	275	-150	-425
Moyenne métropole et O-M	-342	329	244	-85
Moyenne générale	-216	195	161	-34
Médiane	-88	-3	-21	20
Médiane générale	-40	-5	-6	32

Source : Arcom selon déclarations des éditeurs de chaînes locales en France métropolitaine et ultramarine, 2022

L'écart entre la moyenne et la médiane, pour les produits, charges et résultats d'exploitation traduit la forte dispersion des agrégats financiers entre les chaînes. Aussi, certaines chaines situées dans les extrêmes impactent fortement la moyenne. L'écart entre la moyenne et la médiane du résultat d'exploitation indique qu'un nombre limité de chaînes disposent d'un résultat fortement déficitaire.

Tableau 14 : synthèse des données économiques agrégées pour l'année 2022 (K€)

Montants cumulés	2022	2021	Var 2021/2022
Produits d'exploitation	78 505	72 229	+9 %
Charges d'exploitation	86 940	88 269	-2 %
Résultats d'exploitation	**-8 435**	**-16 040**	**-47 %**

NB : calcul à périmètre constant entre 2021 et 2022
Source : Arcom selon déclarations des éditeurs de chaînes locales en France métropolitaine et ultramarine, 2022

Tableau 15 : Moyenne des données économiques agrégées pour l'année 2022 (K€)

Moyenne	2022	2021	Var 2021/2022
Moyenne produits d'exploitation	2 013	1 852	+9 %
Moyenne charges d'exploitation	-2 229	-2 263	-2 %
Moyenne résultats d'exploitation	- 216	-446	-52%

NB : calcul à périmètre constant entre 2021 et 2022
Source : Arcom selon déclarations des éditeurs de chaînes locales en France métropolitaine et ultramarine, 2022

Tableau 16 : Médiane des données économiques agrégées pour l'année 2022 (K€)

Médiane	2022	2021	Var 2021/2022
Médiane produits d'exploitation	1 329	1 079	+23 %
Médiane charges d'exploitation	-1 463	-1 147	+28 %
Médiane résultats d'exploitation	-7	-10	-30 %

NB : calcul à périmètre constant entre 2021 et 2022.
Source : Arcom selon déclarations des éditeurs de chaînes locales en France métropolitaine et ultramarine, 2022

A périmètre constant entre 2021 et 2022, la majorité des chaînes dispose d'un résultat d'exploitation compris entre -250 K€ et 250 K€. Cependant en 2022, le nombre de chaînes disposant d'un résultat d'exploitation positif (de 0 à 250 K€) passe de 20 à 13 par rapport à 2021, et le nombre de celles affichant un résultat d'exploitation négatif (de -250 K€ à 0) passe de 17 à 19 chaînes, sur un périmètre d'analyse qui s'est réduit de 5 chaînes entre 2021 et 2022.

Globalement, toutes chaînes confondues, on observe une amélioration de la rentabilité moyenne d'exploitation en 2022 par rapport à 2021, liée au fait que des chaînes fortement déficitaires en 2021 ont vu leurs résultats s'améliorer en 2022, même s'ils restent négatifs (2 chaînes enregistrent un résultat d'exploitation inférieur à -1,5 M€ en 2022, contre 5 en 2021).

En revanche, en 2022, le nombre de chaînes affichant un faible déficit d'exploitation sont plus nombreuses qu'en 2021, mais cette perte est en moyenne deux fois moins importante qu'en 2021.